



## Communiqué de presse de l'assemblée générale du 29 mars 2007

*Association Générale des Cadres:*

### **Halte à l'immobilisme !**

Les rédacteurs au service de l'Etat étaient nombreux à assister récemment à l'assemblée générale ordinaire de l'Association générale des cadres (AGC/CGFP).

Dans son allocution le président Fernand Muller a passé en revue certains points du programme gouvernemental de 2004 en s'opposant particulièrement au recrutement accru d'employés de l'Etat dans la carrière D au détriment des agents potentiels de la carrière du rédacteur, ainsi qu'à la création d'établissements publics.

Une fois de plus il a abordé la question de la formation des rédacteurs comme condition inéluctable d'un travail administratif de qualité, tout en misant sur la conservation des attributions des rédacteurs. Dans le cadre de l'adaptation des carrières de l'Etat au processus de Bologne, le président a rappelé la revendication principale de l'AGC, à savoir la formation de type bachelor pour les futurs rédacteurs. Il a insisté sur le fait que la carrière moyenne comporte à l'heure actuelle de nombreuses carrières comparables pour lesquelles la formation du BAC classique ou technique ne suffit plus pour y accéder. Finalement le président s'est porté fort pour le trilinguisme au niveau administratif, un atout précieux non seulement pour les rédacteurs.

Le trésorier Claude Stephany a présenté les comptes de l'exercice 2006. Les réviseurs lui ont certifié une bonne gestion de la trésorerie de l'association et l'assemblée lui a donné décharge. Vu la situation financière équilibrée, le montant de la cotisation reste inchangé pour l'année 2008.

Dans son rapport d'activité détaillé de l'année écoulée, le secrétaire général Thierry Ries a particulièrement insisté sur l'immobilisme latent du Gouvernement au sujet d'une réforme de la formation des futurs rédacteurs. Il a regretté que l'AGC reste toujours et encore sans nouvelles concrètes en ce qui concerne cette revendication de longue date. Ce n'est pas sans amertume qu'il s'est interrogé sur la volonté réelle du Gouvernement de doter les rédacteurs d'une formation plus adéquate, adaptée à la complexité accrue de leurs tâches.

Malgré un taux d'échec d'environ 80%, constaté lors des derniers examens-concours pour l'admission au stage dans la carrière du rédacteur, il a souligné l'importance de cet examen de haut niveau pour l'avenir de la carrière.

Le secrétaire général a en outre remarqué que l'activité syndicale au sein de l'AGC ne se limitait pas aux seules revendications spécifiques à la carrière. Il a relevé dans ce contexte l'engagement des représentants de l'AGC tant dans les organes de la CGFP que dans la Chambre des fonctionnaires et employés publics.

L'assemblée générale s'est clôturée par une discussion animée au sujet de la formation des futurs rédacteurs, formation qui sans doute va monopoliser le débat syndical de l'AGC dans les mois à venir.

[www.agc.lu](http://www.agc.lu)